

Le communiqué du Conseil des ministres du 28 novembre 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 28 novembre 2018 à 10 heures, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de la préservation du littoral et de l'intensification de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre l'érosion côtière, le Chef de l'Etat réaffirme sa solidarité et son soutien aux populations de Cayar et de Saint - Louis, victimes des effets de la houle.

Dans ce cadre, le Président de la République demande au Gouvernement de recenser, avec précision, les pertes constatées et d'apporter l'assistance habituelle aux populations et pêcheurs sinistrés.

En outre, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement l'urgence d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre l'érosion côtière conformément à ses directives relatives à la sauvegarde et l'aménagement des zones côtières vulnérables notamment Saint- Louis, Dakar, Bargny Cayar, Saly Portudal, Popenguine et Ziguinchor. A ce titre, il convient d'intensifier la finalisation de toutes les études techniques, la mobilisation des ressources et l'exécution rapide des projets financés par l'Etat avec le concours de la Banque mondiale et de l'Agence française de Développement.

Par ailleurs, au regard de la situation préoccupante de Saint – Louis, le Président de la République demande au Premier ministre de tenir un Conseil interministériel avec l'ensemble des parties prenantes, afin de renforcer les mesures préventives et les réponses durables pour préserver les quartiers, villages et localités exposés.

Appréciant la participation du Sénégal à la 24ème Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à accorder une priorité spéciale à la prise en charge optimale de la problématique du climat dans le

développement économique et social durable du Sénégal et à prendre toutes les dispositions pour une participation de qualité du Sénégal.

Poursuivant sa communication autour de la reconstruction et de la modernisation des marchés, le Président de la République salue les avancées encourageantes constatées dans la réalisation du nouveau marché de dernière génération de Thiaroye gare, intégré dans le projet du TER, qui permettra aux commerçants, d'exercer leurs activités dans d'excellentes conditions de sécurité, de fonctionnalité et d'accueillir au mieux la clientèle.

Ainsi, au regard de cet élan de renouveau de la politique d'urbanisme commercial, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à hâter, en relation avec les communes concernées, la reconstruction des marchés de Pikine, de Kaolack, de Tilène à Ziguinchor, de Diourbel et Sandaga.

Abordant la disponibilité des denrées et produits de première nécessité et la stabilité des prix, le Président de la République indique au Gouvernement l'impératif de lutter efficacement, sur l'ensemble du territoire national, contre toute spéculation et de veiller à l'approvisionnement régulier et correct des marchés, notamment par la disponibilité de la production rizicole et céréalière locale.

Par ailleurs, évoquant le soutien et la solidarité à l'endroit des personnes handicapées, à l'occasion de la célébration le 03 décembre, de la Journée internationale des Personnes handicapées, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement la place primordiale qu'il leur accorde dans sa politique de protection et d'inclusion sociales.

A ce titre, le Président de la République rappelle au Gouvernement, l'impératif de veiller au respect scrupuleux des droits fondamentaux des personnes handicapées, qui doivent davantage jouer un rôle majeur dans le développement national, à travers une insertion socio-économique meilleure, et à la prise en compte prioritaire dans la formation et la répartition des financements et appuis de la DER de nos compatriotes vivant dans les villages de reclassement social.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication par le suivi de la coopération et des partenariats et son agenda diplomatique.

Le Premier ministre a axé sa communication sur la valorisation et la commercialisation des produits locaux avant de rendre compte de la coordination des activités gouvernementales.

Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation sous régionale, africaine et internationale.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte de la préparation de la campagne de commercialisation arachidière en mettant l'accent sur la stratégie de financement et le dispositif itératif de suivi-évaluation.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a rendu compte de la rencontre du Comité de pilotage du Campus franco-sénégalais.

Le Ministre de la Jeunesse et de la Construction citoyenne a informé les membres du Conseil du projet de plateforme digitale multifonctionnelle axée sur l'employabilité, l'entrepreneuriat et l'engagement civique par l'innovation.

Au titre des textes législatifs et réglementaires le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord portant création de la Zone de Libre Echange continentale en Afrique (ZLECA), adopté à Kigali, le 21 mars 2018 ;

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole